

DOCUMENT DE PRÉPARATION DE LA SESSION :

PRÉSENT ET FUTUR DES CONFLITS ARMÉS PROLONGÉS ET MASSIFS : QUELLES RÉPONSES OPÉRATIONNELLES ?

Session du vendredi 29 avril 2022, 15h30 à 18h30

Objectifs de la session

Durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle et jusqu'à ces dernières années, l'appréhension de la nature des conflits armés sur la surface du globe s'était profondément modifiée. A une ère – jusqu'en 1945 – où prédominaient ceux dits internationaux (CAI) opposant les États entre eux, avait succédé une longue période de guerres civiles, de luttes armées de décolonisation, de révoltes internes, d'insurrections de minorités..., regroupées sous la dénomination de conflits armés non internationaux (CANI). En dépit de pertes humaines et de destructions, souvent conséquentes et dramatiques, ils restaient localisés et catalogués comme de basse ou moyenne intensité. Certes, ce tableau demandait à être nuancé. Ainsi, les affrontements entre États n'avaient pas totalement disparu (guerres israélo-arabe, indo-pakistanaise, Irak/Iran, guerres du Golfe, Éthiopie/Érythrée...). En outre, l'immixtion d'États tiers dans les CANI s'avérait récurrente et leur conférait – au moins partiellement – une dimension internationale (Nigeria, RDC, Afghanistan, décomposition de l'ex-Yougoslavie, Syrie...).

Toutefois, à la charnière entre la seconde et la troisième décennie du XXI^{ème} siècle et les premières années de celle-ci, une nouvelle dynamique conflictuelle se fait jour, probablement annonciatrice d'un changement de paradigme. D'abord, s'affirme l'aspiration d'États à émerger comme nouvelles puissances régionales, voire mondiales, ou à le redevenir (Russie, Chine, Turquie, Inde, Arabie Saoudite, Iran, Israël...). Cette volonté ne se limite plus aux seuls domaines économique, diplomatique ou de soft power : elle inclut – désormais – le recours de façon ouverte ou indirecte à la menace et à l'usage de la force militaire. Ensuite, le degré de létalité de plusieurs affrontements armés en cours, s'élève notablement et semble renouer avec des niveaux inconnus depuis un demi-siècle.

Dès lors – tant dans le cas des CAI que des CANI – ce retour au premier plan de la guerre n'apparaît pas comme une survivance, mais plutôt comme un futur possible. Des caractéristiques communes sont identifiables. Ces conflits sont massifs, à haute, voire très haute intensité, avec usage généralisé d'armements à fort pouvoir de destruction, combats en zones urbaines, conséquences considérables sur les populations civiles directement ciblées (en termes de nombre de déplacés et de réfugiés, de victimes des affrontements, d'effondrement des structures de soins, d'absence de nourriture, d'eau...), ainsi – à moindre degré, mais significativement – sur les combattants. Enfin, ils s'inscrivent manifestement dans la durée. La guerre en Syrie en fut un signal avant-coureur, confirmé par le Yémen et le Tigré. Le concept de cette session du FEH a été élaboré avant l'invasion russe de l'Ukraine, le 24 février 2022. Celle-ci corrobore – malheureusement – la validité de cette analyse et son extension géographique. Dès lors, la nécessité de cartographier les risques de futurs affrontements s'impose aux acteurs humanitaires. Par exemple dans la zone Indo-Pacifique en

Mer de Chine, avec une possible invasion de Taiwan, et le danger d'entrée en co-belligérance, non seulement des Etats-Unis, mais de pays voisins (Japon, Corée du Sud, Vietnam...).

Face à cette donne largement renouvelée, les organisations humanitaires, qu'elles soient privées (ONG, Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge) ou intergouvernementales (Agences humanitaire des Nations unies) sont à la fois sur-sollicitées et interpellées : elles éprouvent de grandes difficultés en termes d'accès, de problèmes logistiques et humains, de ressources financières dans un contexte – en outre – de violations systématiques du Droit International Humanitaire.

Ce retour des guerres interétatiques et la radicalisation des affrontements internes ne les prend-elles pas au dépourvu, au moins pour partie ? Elles n'avaient pas ou plus l'habitude de travailler dans ce type de configuration : tout en ne négligeant pas les zones de guerres ces dernières années, elles s'étaient massivement investies sur les champs des catastrophes, des programmes de moyen et long terme d'assistance et de réhabilitation, des migrations... Dès lors, elles doivent réinventer ou renouer d'urgence avec des outils opérationnels auxquels leurs équipes ne sont ni formées, ni préparées. La guerre en Ukraine s'avère emblématique de ce point de vue. Comment faire preuve – rapidement – à la fois d'adaptation et de créativité, nouer de nouveaux partenariats, revisiter les pratiques, anticiper la survenance d'autres conflits aux conséquences dévastatrices ? Faut-il – également – adopter des mesures de contingence (tels des pré-positionnements) pour assurer, d'ores et déjà, une présence dans des lieux où elles n'ont guère d'infrastructures ? Par exemple, à Taïpeh, Tokyo, Seoul..., si on reprend l'hypothèse d'un possible conflit dans cette zone.

L'objectif de cet après-midi de travail au FEH n'est pas de faire une géopolitique de cette nouvelle conflictualité, mais de partager entre dirigeant(e)s d'organisations humanitaires – grâce à l'éclairage de spécialistes sur trois conflits majeurs en cours, sans en exclure d'autres – les différentes approches opérationnelles à mettre en œuvre, discuter des pratiques, identifier les principales vulnérabilités (réfugiés, déplacés, populations en zones de combats, prisonniers de guerre...), réfléchir ensemble à de possibles anticipations. Sans remettre – pour autant – en cause les programmes humanitaires ailleurs.

L'éclairage du Directeur Général du CICR – présent sur ces trois conflits – sera précieux pour cette discussion des pratiques et des positionnements. À la fois pour identifier les points de rencontre, ceux de divergences ou encore de répartition des rôles aujourd'hui et dans le futur.

Les intervenants

Modération :

- Julie GACON, France Culture, Journaliste

Experts Zones :

- Laurent BONNEFOY, CNRS, Chargé de recherche, Chercheur CNRS, spécialiste du YEMEN.
- Eloi FICQUET, Maître de Conférence à l'EHESS, spécialiste de l'Éthiopie
- Spécialiste Ukraine/Russie*

Grand Témoin

- Robert MARDINI, Directeur général, Comité international de la Croix-Rouge

Référent : Philippe RYFMAN, Professeur et Chercheur (ONG et Humanitaire) / Avocat / Cabinet RYFMAN.